

I- Accès au système:



Accès direct au système :

Taper sur votre navigateur internet : www.services.autaza.org ou www.autaza.org/services_aut/Accueil_preinstruction.php

Accès via le site web de l'agence urbaine de Taza

Allez sur la rubrique : service/e-instruction du menu principal (1) ou cliquer sur le block à gauche : service en ligne/ E-Instruction (2) .

II- Connexion à l' espace architecte:

L'architecte déjà inscrit au système, accède à son espace de travail via un identifiant et un mot de passe



Accès à l' espace Architecte:

Authentification des architectes privés

Identifiant:

Mot de passe:

[S'inscrire](#)

[Modifier le mot de passe](#)

Vous pouvez obtenir les informations d'accès au portail E-instruction en suivant les étapes suivantes :

- Télécharger [le formulaire de demande d'accès](#).
- Remplir ce formulaire avec les informations nécessaires .
- Envoyer le formulaire à l'Agence Urbaine de Taza par Fax: 05 35 28 51 13.
- Recevoir les informations d'accès au portail par e-mail.

3

Pour informations supplémentaires, veuillez bien nous contacter par téléphone : 06 35 28 51/14-05 35 28 50 41

Modifier le mot de passe

Tapez votre login:

Tapez l'ancien mot de passe:

Tapez le nouveau mot de passe:

Retapez le nouveau mot de passe:

4

NB : Pour les architectes qui ne disposent pas encore des informations de connexion au système (identifiant et mot de passe), il suffit de cliquer sur le lien « s'inscrire » pour pouvoir visualiser la procédure d'inscription (3);

L'architecte peut à tout moment changer son mot de passe en cliquant sur le lien « Modifier le mot de passe » (4).

III- Dépôt d'un nouveau dossier:

Une fois connecté au système, pour déposer un dossier il faut cliquer sur le bouton « Déposer un dossier », une interface s'ouvre permet de renseigner les informations relatives au dossier et de joindre les documents nécessaires à l'instruction des dossiers (plan architectural, plan cadastral, certificat de propriété, contrat d'architecte,...) ;

Une fois l'ensemble des informations sont renseignées , cliquer sur le bouton « Déposer » en bas de la page.

Espace Réservé aux Architectes privés



Dépôt du dossier



Suivi des dossiers

Déposer un Dossier

Architecte:	<input type="text" value="BENNANI Thami"/>	(*)
Prefecture-Province:	<input type="text" value="Choisir une prefecture"/>	(*)
Commune:	<input type="text" value=""/>	(*)
Arrondissement:	<input type="text" value="Choisir un arrondissement"/>	
Situation:	<input type="text" value=""/>	(*)
Titre foncier :	<input type="text" value=""/>	
Petitionnaire:	<input type="text" value=""/>	(*)
Consistance:	<input type="text" value="Choisir une consistance"/>	(*)
certificat de propriété:	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.	(*)
Plan cadastral:	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.	(*) (1)
Contrat d'architecte:	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.	(*) (1)
Plan d'alignement :	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.	(facultatif)
Plan:	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné.	(*) (Dwg,DXF,PDF)
Surface plancher:	<input type="text" value=""/>	
Nombre de planches :	<input type="text" value=""/>	
Nombre de tirages demandés:	<input type="text" value="8"/>	

(*) Champs obligatoires
(1): Format PDF
(2): Format DWG ou DXF
(3): Format PDF ou Format Rar pour plusieurs planches

L'architecte reçoit sur sa boîte de messagerie une première notification indiquant que le projet est bien reçu par le système en précisant le numéro affecté par ce dernier au dossier en question;

Une fois la commune a vérifié les informations et les documents du dossier, elle lui attribue un numéro de classement qui sert comme référence pour suivre le dossier durant tout son cycle de vie, puis l'architecte reçoit automatiquement une deuxième notification informant sur ce numéro de classement.

IV- Suivi et modification des dossiers déposés :

Pour afficher la liste des dossiers déposés, cliquer sur le bouton « Suivi des dossiers »

Espace Réservé aux Architectes privés



Examen numéro:1

Numéro du dossier	Ordre du système	Architecte	Prefecture	Commune	Consistance	Situation	Date du premier dépôt	
736/2014	5/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=4	Bin JRADI	2014-07-09	Détails
737/2014	8/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	LOTISSEMENT RHAT LKOUCH LOT 18	2014-07-09	Détails
748/2014	10/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	AL AMAL LOT 1254	2014-07-14	Détails
rejet/2014	24/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	LOTISSEMENT AL WIFAQ LOT 706	2014-07-21	Détails
768/2014	25/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=4	LOTISSEMENT JIARINE LOTS A155 ET A156	2014-07-21	Détails
767/2014	26/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	LOTISSEMENT AL WIFAQ LOT 706	2014-07-21	Détails
777/2014	29/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	LOTISSEMENT KOUNOUZ LOT 70	2014-07-22	Détails
clean/2014	39/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=3	QODS III LOT 653	2014-07-23	Détails
783/2014	42/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	alamal lot n 1254	2014-07-25	Détails
788/2014	45/2014	ABDELKHALED Karima	Taza	Taza	R=2	LOTISSEMENT AL AMAL LOT N 451	2014-07-25	Détails

Pour afficher les informations d'instruction d'un dossier particulier, cliquer sur le lien « Détails » sur la dernière colonne.

Dossier numéro: 736/2014

[Retour à la liste des dossiers](#)

Informations du dossier

Prefecture: Taza	Commune: Taza	Situation: Bin JRADI
Titre foncier :5129/21	Consistance: R=4	Date du premier dépôt :2014-07-09

Pièces jointes du dossier

Certificat de propriété:	Plan cadastral:
Contrat d'architecte:	Plan d'alignement:

Versions du plan

Version	Date de dépôt	Heure de Dépôt				
1	2014-07-09	11:45:19	Plan		PV	Répondre aux observations

Fermer

Déposer la version: 2

Plan (version numéro: 2) Parcourir... Aucun fichier sélectionné. (pdf, Rar ou Zip) Ajouter

La page affichée permet de :

- 1- Consulter les pièces du dossier ou les modifier (en cas d'erreur par exemple);
- 2- Consulter le PV de la commission si le dossier est instruit;
- 3-Répondre aux observations éventuelles de la commission en joignant le plan rectifié;

V- Dépôt des documents originaux:

Pour les projets qui ne soulèvent aucune remarque, l'architecte présente à la commune l'ensemble des documents papier originaux exigés par la loi (plan architectural signé, plan cadastral, certificat de propriété, levé topographique, contrat d'architecte,...) pour avoir l'autorisation.

VI - Suivi du dossier par le pétitionnaire:

Le pétitionnaire doit disposer du numéro de son dossier (numéro attribue par la commune) pour pouvoir suivre son dossier;

Ce numéro peut être communiqué au pétitionnaire par l'Architecte;

1- Le pétitionnaire accède à son espace via le bouton « Espace citoyen » puis renseigne le numéro de son dossier (n/2014);

2- Un block ayant comme titre « Suivi du dossier numéro .../2014 » s'affiche et renseigne sur l'état d'instruction du dossier;

Suivi du dossier numéro: 736/2014	
Date de dépôt:	09/07/2014
Maitre ouvrage :	Mohammed ANADAM
Maitre doeuvre :	ABDELKHALED Karima
Situation :	Bin JRADI
Titre Foncier :	5129/21
Consistance :	R+4
Avis de la commission :	Instruction terminée
Réglement	

Pour toute information complémentaire, contacter :

Nom: MEZRHAB

Prénom: Zouhir

GSM: 06 61 66 09 67

Tél : 05 35 28 51 15

Fax : 05 35 28 51 13

E-mail:

z.mezrhab@autaza.ma

z.mezrhab@gmail.com

zouhir_mez@yahoo.fr